Département NORD Canton GRANDE-SYNTHE Commune GRAVELINES

## REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/ 064

## **DECISION MUNICIPALE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## REGLEMENT D'HONORAIRES S.E.L.A.S DEKINDT & LAZARE-PROXIJURIS GENS DU VOYAGE

7.10 - DIVERS

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-11°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif 2024 de la Commune voté le 11 avril 2024,

Vu l'inscription à l'Article 6227- Fonction 020 du Budget,

Considérant la nécessité de faire appel aux services d'un huissier de justice pour la réalisation d'un procès-verbal de constat suite à l'occupation sans autorisation de terrains situés dans la ZAE de la Semeuse par les gens du voyage, appartenant au domaine privé communal,

Considérant qu'un procès-verbal a été établi le 11/04/2024,

## **DECIDE:**

Article 1er: De régler les honoraires d'un montant de 864,93 € T.T.C. à la S.E.L.A.S DEKINDT

&LAZARE-PROXIJURIS, correspondant à la rédaction du procès-verbal de constat suite à l'occupation sans autorisation de terrains situés dans la ZAE de la Semeuse par les gens

du voyage, appartenant au domaine privé communal

Article 2: La dépense sera imputée à l'Article 6227 - Fonction 020 du Budget.

Article 3 : La présente décision sera :

Inscrite au registre des délibérations ;

Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;

Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;

Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances

Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente

décision.

Fait à GRAVELINES, le 0 6 JUIN 2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Reçu en Sous-Préfecture le

0 6 JUIN 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le

0 6 JUIN 2024

Bertrand RINGOT

0 6 JUNN 2024

who will plant a threating point 0 6 JUN 2624.

As a former of the street on the 1914 2024